

Projet inter-académique d'EDD 2026-2027 : Appel à volontariat

« Une sol'ution : préservons les sols ! »

I/Contexte et principe général :

Depuis 2014, les trois académies franciliennes travaillent en partenariat avec la DRIEAT¹ afin de proposer chaque année des projets d'éducation au développement durable à des élèves du second degré². Plus d'infos : <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/parteneriat-avec-l-education-nationale-r991.html>

Pour l'année scolaire 2026-2027, les trois académies franciliennes (Paris, Créteil et Versailles) et la DRIEAT ont décidé de proposer un projet autour de la thématique des sols. Ce projet interacadémique s'inscrit dans le cadre du projet européen EARTH-LIFE, dont l'objectif est d'améliorer et de protéger la santé des sols."



¹ DRIEAT : direction régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports (précédemment DRIEE : direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie)

² Précédents thèmes suivants abordés : le climat et les négociations internationales (2014-2015), le climat et les actions territoriales (2015-2016), les océans et l'éducation aux médias et à l'information (2016-2017), la qualité de l'air (2017-2018) et l'alimentation durable (2018-2019) La Biodiversité (2021-2023), l'eau (2023-2025).

Le projet vise à permettre aux élèves des collèges et lycées de :

- **questionner et comprendre** les enjeux liés aux sols à l'échelle de l'Île-de-France et plus localement à l'échelle de leur établissement ;
- **réaliser des diagnostics, mener des démarches scientifiques** et développer les connaissances et compétences associées ;
- contribuer éventuellement à des projets de **sciences participatives** avec des partenaires ;
- **intégrer les sols comme un axe d'une démarche globale** d'établissement (Établissements E3D = « en démarche de développement durable » ; lycées écoresponsables) ;
- **apprendre à monter et piloter un projet** de développement durable ;
- **argumenter** sur les choix réalisés et évaluer les résultats obtenus dans la mise en œuvre du projet.

Les élèves pourront explorer la notion de sols sous le prisme du climat, de la santé et des enjeux socio-politiques. Un **événement interacadémique des élèves engagés dans ce projet sera organisé à la fin de l'année scolaire**. Chaque établissement y sera représenté par une délégation d'élèves qui présentera les réflexions et actions menées en établissement.

Pouvant mobiliser de nombreuses disciplines, cette démarche de projet conduite dans l'établissement sera particulièrement favorable à l'analyse systémique qui est au cœur de l'éducation au développement durable. Elle pourra bénéficier de l'accompagnement des partenaires qui mettront leur expertise et des ressources au service du projet. Le projet est conduit avec le soutien de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB), l'Agence Régionale de la Santé (ARS), du Muséum National d'Histoire naturelle (MNHN), de l'Association française pour l'étude du sol (AFES), de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), et de collectivités territoriales et notamment la Région Ile-de-France.

*

II/ Objectifs pédagogiques

Dans une démarche de projet interdisciplinaire, ouverte sur le fonctionnement de l'établissement, sur son territoire et ses acteurs, le projet se déroulera à l'échelle d'une année scolaire (2026-2027).

Il s'intéresse à des **enjeux actuels du développement durable** : permettre aux élèves d'améliorer leurs connaissances sur les sols, comprendre l'intérêt de préserver cette ressource et appréhender les opportunités et actions possibles dans les établissements scolaires.

Les objectifs pédagogiques de ce projet sont donc notamment :

➤ **L'acquisition de connaissances sur :**

- Les sols et les notions corrélées, les enjeux liés aux sols en lien notamment avec les 17 Objectifs de développement durable.
 - **Sols et alimentation (ODD 2, ODD12)** : connaître et comprendre les enjeux liés à l'évolution des sols selon les modèles de production agricole,
 - **Sols et biodiversité (ODD 14 et 15)** : comprendre les enjeux pour la biodiversité et le caractère stratégique de la préservation des sols,

- **Sols et ressources (ODD 7)** : d'une façon plus générale comprendre et mettre en perspective les enjeux d'exploitation des ressources des sols, notamment énergétiques,
 - **Sols et climat (ODD 13)** : faire le lien entre les activités anthropiques, le réchauffement climatique et l'évolution des sols,
 - **Sols et aménagement du territoire (ODD 11, 16, 17)** : découvrir et comprendre les enjeux sociaux et (géo)politiques d'usage des sols (choix d'aménagements dans des environnements urbains ou de campagne, achat de sous-sols et de sols par des pays étrangers, ...)
 - **Sols et santé (ODD 3, 6)** : découvrir les enjeux liés au lien qui existe entre les sols et la santé, sous le prisme du concept *One Health*,
 - les données existantes en Île-de-France,
 - le rôle des services de l'Etat, des collectivités et les politiques publiques liées à la préservation des sols en Île-de-France,
 - les questions de gouvernance liées à ces thématiques,
 - les méthodes d'évaluation d'un projet.
- **L'acquisition de compétences liées à :**
- la formulation d'une problématique, la mise en œuvre des démarches scientifiques,
 - une approche de la complexité sur des questions socialement vives et de l'engagement lié à des choix éclairés,
 - la prise en compte des différentes dimensions du développement durable et des objectifs de développement durable pour 2030 adoptés par l'ONU en septembre 2015,
 - la construction d'un argumentaire et la maîtrise de la prise de parole en public ,
 - l'autonomie dans le travail, le travail en équipe, le montage et la planification de travaux d'aménagement, le suivi de projet,
 - l'adoption de comportements individuels et collectifs responsables, la sensibilité à la participation au dialogue environnemental et à la mise en place d'actions concrètes.

Quel que soit le cadre retenu, une approche transversale intégrant plusieurs disciplines scolaires et plusieurs enseignants sera à favoriser. **L'interdisciplinarité** du projet dans l'établissement est donc souhaitée.

III/Cadre du projet : définition, public visé, organisation

Public :

Le projet s'adresse aux **établissements publics du second degré** des académies franciliennes. Il cible les élèves de **collège** (de la classe de 6^{ème} à la classe de 3^{ème}) et de **lycée** afin d'inscrire l'engagement des élèves dans le temps long de leur parcours.

Définition du projet de chaque établissement :

Chaque établissement définit son projet pédagogique. Il détermine les actions ou modalités d'engagement qu'il peut conduire avec les élèves relativement à la question des sols, en fonction de ses axes d'études : actions locales à l'échelle du collège ou du lycée, travaux conduits en partenariat sur les sols du territoire, médiatisation et sensibilisation aux enjeux sociaux et géopolitiques des sols, collaborations internationales, etc... Les actions conduites s'inscriront dans le cadre d'une éducation

au choix des élèves, en prenant en compte les enjeux et les contraintes possibles de toute action. Un accompagnement opérationnel pourra être apporté par le comité de pilotage.

Le projet de l'établissement sur les sols est présenté lors de sa candidature (cf. ci-dessous et annexe).

Attendus et organisation de l'accompagnement du projet :

Il est attendu des équipes participantes à cet appel à projet :

1/La participation des membres de l'équipe inscrite (ou a minima de l'un de ses représentants) aux temps de formation dédiés au projet

Des temps de formation sont inscrits aux plans académiques de formation des trois académies d'Île-de-France pour l'année 2026-2027.

Calendrier :

Temps de formation en présentiel :

- ✓ Mardi 13/10 et mercredi 14/10/26 : cadrage scientifique sur les sols, accompagnement méthodologique de gestion de projet (démarche, outils, financements), forum des partenaires et de leurs ressources
- ✓ Vendredi 15/01/27

Ces temps en présentiel seront complétés de webinaires au fil de l'année et de la mise à disposition de conférences en distanciel asynchrone.

2/La participation avec les élèves à la journée interacadémique

Cette journée aura lieu le jeudi 13 mai 2027.

Chaque établissement y sera représenté par une délégation d'élèves. Cette rencontre interacadémique annuelle sera également l'occasion de partager les actions des collèges et lycées engagés.

3/Les établissements engagés pourront solliciter un appui plus spécifique et personnalisé auprès des structures accompagnant le projet EARTH-LIFE. Cette structure évaluera les besoins et proposera des solutions pour mener à bien chaque projet, elle pourra également accompagner l'évaluation de projets.

4/La participation des équipes à la production de ressources pédagogiques (issues des réalisations du projet conduit en établissement : exemples de réalisation, travaux d'élèves, fiches-projet, récits...)

IV/ Sélection des candidatures :

PILOTAGE du projet :

Le pilotage de l'appel à projet relève des trois académies franciliennes, de la DRIEAT et des partenaires identifiés pour ce projet. Le comité de pilotage sélectionnera les collèges et lycées retenus pour ce projet sur la base d'un dossier de candidature. Les trois académies franciliennes et la DRIEAT fixent les axes stratégiques du projet et s'assurent de son adéquation avec les apprentissages visés pour les élèves.

Divers partenaires et notamment le MNHN et l'ARB sont sollicités pour ce projet afin d'apporter leur expertise dans leur domaine de compétences, en particulier pour les temps de formation.

SELECTION des établissements participants pour l'année scolaire 2026-2027 :

Dépôt des candidatures : **25 JUIN 2026**

Sélection des candidatures et information des établissements : début juillet 2025, avant la fermeture des établissements.

Sélection des candidatures :

Une attention particulière sera portée aux projets présentant une forte dimension interdisciplinaire. Par exemple : SVT, Physique-Chimie, Histoire-Géographie, EMC, Sciences économiques et sociales, disciplines technologiques et professionnelles (Technologie, Éco-gestion, Biotechnologie, Sciences médico-sociales, industrielles - STI), Lettres, Langues vivantes, Mathématiques, Arts plastiques...

Le caractère reproductible des actions, en Île-de-France et dans d'autres régions, pourra être un point de vigilance.

Si une démarche globale (E3D) est déjà en place dans l'établissement, ce projet devra intégrer la démarche et l'enrichir en y impliquant les élèves et en favorisant une ouverture sur le territoire.

Si l'établissement n'est pas encore labellisé E3D, ce projet pourra soutenir le dépôt d'une candidature à la labellisation.

Fiche de candidature à compléter et renvoyer

Projet « Une seule solution : préserver les sols ! »

À retourner au plus tard le 25 JUIN 2026 aux chef-f-es de la Mission académique EDD :

Pour l'académie de Versailles : Florence Bouteloup : mission.edd@ac-versailles.fr

| | |
|--|--|
| Nom de l'établissement | |
| Ville | |
| Nom et prénom du chef d'établissement | |
| Courriel de l'établissement | |
| Prénom + NOM de l'enseignant <u>référént</u> + Discipline + Coordonnées | |
| Autres membres impliqués dans le projet : Prénom, Nom, discipline, adresse mail | |
| Classe(s) ou groupe(s) d'élèves concernés par le projet pour l'année 2026-2027: niveau(x), cadre | |
| Nombre d'élèves concernés | |
| Dispositif/cadre identifié pour réaliser le projet (accompagnement personnalisé, EPI, enseignement, Devoirs faits, projet scientifique...) | |
| Intérêt pour les thématiques et échelles de travail suivantes : | |
| Pistes de travail envisagées | |
| Connaissances et compétences visées pour les élèves | |

Avis du chef d'établissement (signé daté)